

d'avertissement avant que ces substances soient déchaînées sur le monde. Si nous pouvons supprimer la crainte au moyen de cette convention et de la création d'une institution internationale, nous aurons fait quelque chose pour éviter la guerre ou la rendre improbable.

*M. Knowles :*

D. M. Jaques ne confond-il pas les fonctions de la Commission de l'énergie atomique et l'organisme qui s'occupe des armes conventionnelles d'une part avec celles du Conseil de sécurité d'autre part ?—R. Oui.

*M. Coldwell :*

D. Tout cela ne se réduit-il pas à dire qu'il doit y avoir une certaine institution internationale dont la principale fonction sera de nous débarrasser de la guerre et des causes de guerre ?—R. C'est exact.

D. Et voilà pourquoi on a institué les Nations Unies ?—R. Parfaitement. C'est également mon opinion. Il convient toutefois de noter que les Nations Unies pourront faire à l'avenir certaines guerres qui seront semble-t-il, de nature punitive et dans lesquelles il s'agira, à mon avis, de réformer les gens et non pas de les faire disparaître de la surface de la terre; mais parmi toutes les armes nécessaires aux mesures de police de ce genre, que l'on puisse concevoir, il me semble que la bombe atomique est la pire.

D. En d'autres termes, il s'agit de recourir aux mesures de police pour réprimer l'agression, mais dans l'idée de réformer la nation en fin de compte ?—R. Oui.

D. Ce doit également être le but de nos pénitenciers.

*Le président :*

D. Le but final de votre Commission n'est-il pas d'arrêter la fabrication de toutes bombes atomiques pour des usages militaires et de détruire les stocks existants ?—R. Je n'emploierais pas l'expression "destruction des stocks", à cause de la grande utilisation de cette substance dans le domaine civil. On conservera les réserves pour des fins pacifiques, si je puis m'exprimer ainsi. La destruction de tous les stocks serait un acte de vandalisme.

*M. Jaques :*

D. Admettez-vous que le principal but est d'empêcher la guerre sous toutes ses formes, car une fois la guerre déclarée, il n'existera plus aucun contrôle sur les bombes atomiques, la guerre motorisée ou n'importe qu'elle autre sorte de guerre; et je crois que puisqu'il en est ainsi le meilleur préventif contre la guerre est sans doute précisément la terreur bien fondée des gens, de tous les gens, à l'idée de ce qui leur arriverait ou de ce qui pourrait leur arriver en cas de guerre atomique, chimique ou bactériologique ?

M. MACINNIS : Monsieur le président, peut-on résumer ainsi la question: si les nations de l'univers tombaient d'accord sur le problème de la bombe atomique, cela aurait pour effet psychologique de délivrer les nations de cette terrible crainte et de frayer la voie à la coopération dans les entreprises pacifiques.

Le TÉMOIN : J'ajouterai simplement, monsieur MacInnis, qu'il ne suffit pas de mettre la bombe atomique hors la loi, car je ne crois pas que cela engendre une telle confiance chez les nations et les peuples; c'est la mise hors la loi de la bombe jointe à toutes les autres mesures dont j'ai parlé qui permettra de donner l'alerte d'adopter ces choses à des fins pacifiques, etc. Je veux parler des contrôles et des garanties. Si vous accouplez les deux, je suis de votre avis.

M. MACINNIS : Je voulais dire que la mise hors la loi de la bombe exigera une inspection internationale très complète, afin que tous les pays soient sur le même pied en ce qui concerne l'usage de l'énergie atomique. N'est-ce pas là un facteur digne d'attention ?

Le TÉMOIN : Encore une fois je ne peux pas souscrire à votre opinion dans les termes que vous employez, parce que je ne crois pas que l'inspection à elle seule